



Servons la Fraternité - Un site à construire ensemble

URL source: <https://www.servonslafaternite.net/experiences-partagees/parrainage-republicain-des-5-de-montpellier>

Parrainage républicain des « 5 de Montpellier »



Le 27 juin 2022 était un jour à marquer d'une pierre blanche pour Anthioumane, Mahamadou, Manda, Macire et Moussa, qui ont eu pour parrains et marraines des élu.e.s de la commune de Montreuil.

Bannis du territoire français en raison de leur condition « d'étranger en situation irrégulière », cette cérémonie a reconnu publiquement que leur vie est ici et qu'ils font parties intégrantes de la société française.

Anthioumane, Mahamadou, Manda, Macire et Moussa, les « cinq de Montpellier », résident en France depuis quelques années. Comme un bon nombre de personnes sans-papiers, la plupart ont établi leur vie privée ici et travaillent.

Pourtant, le 7 octobre 2021, leur vie a pris un tournant inique : souhaitant se rendre au contre-sommet Afrique-France, événement autorisé par la préfecture, ils ont été arrêtés arbitrairement sur le quai de la gare de Montpellier avec 2 autres militants sans-papiers. Ils ont passé quelques heures au commissariat de Montpellier avant de ressortir avec une obligation de quitter le territoire français et une interdiction de retour dans l'espace Schengen. Les deux autres militants, eux, ont été enfermés en centre de rétention avant d'être libérés par le juge des libertés et de la détention.

A la suite de ces événements, un comité de soutien des « 5 de Montpellier » s'est constitué en vue de communiquer sur leur situation et de demander une régularisation large et durable de l'ensemble des sans-papiers.

En effet, la France est le premier pays de l'Union Européenne à prononcer des décisions visant à exclure les personnes étrangères du territoire français, quelle que soit leur situation : 125 450 obligations de quitter le territoire français ont été prises en 2021, dont plus de la moitié sont accompagnées d'une interdiction de retour dans l'espace Schengen. Condamnées à ne plus exister administrativement et plongées dans des espaces de non-droit, quelques dizaines de milliers de personnes étrangères sont dès lors empêchées de solliciter un droit au séjour en France.

Ce comité de soutien, de concert avec des collectifs de sans-papiers et de nombreux.ses militant.e.s, se mobilise régulièrement afin de faire entendre la voix de celles et ceux que l'Etat cherche à invisibiliser. Parmi ces mobilisations est né le projet d'un parrainage des « cinq » par des élu.e.s.

Le parrainage républicain : un acte de résistance à l'égard d'une politique d'exclusion

Le parrainage républicain des « cinq de Montpellier » a été célébré le 27 juin 2022 à la mairie de Montreuil. Le maire de la commune a ouvert la cérémonie en indiquant que les « cinq » avaient été interpellés alors qu'ils rejoignaient un mouvement social – un « mouvement de liberté ». Cette liberté leur a été ôtée en octobre 2021. C'est donc dans une logique de redonner aux « cinq de Montpellier » une certaine liberté, de leur attribuer une place et une voix au sein de l'espace public que ce parrainage a été organisé.

Le parrainage des « cinq de Montpellier » est un symbole fort favorisant à contrer l'esprit de repli sur soi qui prévaut actuellement. L'accueil de toute personne au sein de notre société, indépendamment de la situation administrative, contribue à renouer la France avec la solidarité.

La Cimade salue pleinement les évènements soutenant les personnes bannies du territoire et en appelle à la mobilisation de toutes et tous pour régulariser les sans-papiers.

Source : [la Cimade](#)